

**SSGA SPDR ETFS EUROPE I PLC**

**78 Sir John Rogerson's Quay**

**Dublin 2**

**Irlande**

**Un Fonds à compartiments multiples à responsabilité séparée entre ses compartiments**

Cet avis n'a pas été examiné par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il est possible que des modifications doivent y être apportées afin de satisfaire aux exigences de celle-ci. Les Administrateurs estiment que le présent avis et les propositions qui y sont détaillées ne comportent pas d'élément susceptible d'entrer en contradiction avec les orientations publiées par la Banque centrale et les réglementations de celle-ci, ni avec les meilleures pratiques en vigueur dans la profession.

Sous réserve qu'ils soient autrement définis aux présentes ou que le contexte l'exige autrement, tous les termes définis utilisés dans le présent avis seront réputés avoir la même signification que dans le prospectus de la Société daté du 28 octobre 2022 (le « Prospectus »).

Date : 11 avril 2023

**CLÔTURES DE COMPARTIMENTS**

Cher Actionnaire,

**SSGA SPDR ETFs Europe I plc (la « Société »)**

**SPDR STOXX Global Low Volatility UCITS ETF**

**SPDR Bloomberg EM Inflation Linked Local Bond UCITS ETF (les « Compartiments »)**

<b>Nom du Compartiment/Catégorie d'actions</b>	<b>ISIN</b>
SPDR STOXX Global Low Volatility UCITS ETF (Acc)	IE00BKDVQ787
SPDR Bloomberg EM Inflation Linked Local Bond UCITS ETF (Dist)	IE00B7MXFZ59

Nous informons aux termes des présentes que le 15 mars 2023, le Conseil d'administration de la Société a résolu de clôturer les Compartiments et par conséquent de radier toutes leurs catégories d'actions de la cote, en vertu du tableau ci-dessus, en date du 11 mai 2023 ou toute date telle que pouvant être déterminée par le Conseil et vous ayant été notifiée au préalable (la « Date d'entrée en vigueur »).

Le Conseil a pris cette décision conformément aux statuts de la Société, car la Valeur liquidative de chaque Compartiment est actuellement inférieure au montant minimum spécifié dans le Prospectus (section « Rachats obligatoires d'actions » point (d)). Le Conseil ne pense pas que ce seuil augmentera sensiblement dans un futur proche et l'exploitation des Compartiments n'est donc pas économiquement viable. Le Conseil est d'avis que les résiliations proposées sont du meilleur intérêt des Actionnaires des Compartiments.

Si vous avez vendu ou transféré la totalité de vos Actions dans les Compartiments, veuillez transmettre immédiatement le présent document au courtier, à la banque ou à tout autre mandataire par l'intermédiaire duquel la vente ou le transfert a été effectué(e), afin qu'il soit transmis le plus rapidement possible à l'acheteur ou au cessionnaire.

Information Classification: General

Administrateurs : Jennifer Fox, Barbara Healy, Kathleen Gallagher (australienne) et Ellen Needham (américaine)

Enregistrée en Irlande : Numéro d'immatriculation de la Société : 493329

---

Sur le marché primaire, les Actionnaires sont habilités à racheter leurs participations dans les Compartiments à la Valeur liquidative applicable un quelconque Jour ouvrable correspondant jusqu'à la Date d'entrée en vigueur (ladite date étant toutefois exclue) conformément aux dispositions du Prospectus et sous réserve du respect des heures limites de négociation habituelles. Les investisseurs sur le marché secondaire peuvent vendre leurs Actions sur toutes les Bourses de valeurs correspondantes au prix de marché jusqu'au dernier jour de négociation (inclus). Aucune commission de sortie/rachat n'est appliquée sur la vente de vos Actions sur le marché secondaire ; les intermédiaires du marché peuvent néanmoins appliquer d'éventuels frais et commissions de courtage. Le dernier jour de négociation est le 10 mai 2023.

### **Prochaines étapes**

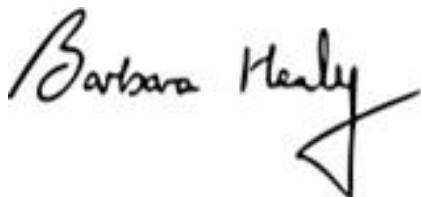
Si vous ne rachetez pas vos Actions avant la Date d'entrée en vigueur, vos Actions seront rachetées à la Valeur liquidative par Action applicable (en tenant compte des prix de réalisation effectifs et des frais de réalisation) à la Date d'entrée en vigueur, hors commission de rachat quelconque. La liquidation totale des actifs du Fonds peut être requise en amont de la Date d'entrée en vigueur, dès lors que cette mesure servirait au mieux les intérêts des actionnaires du Compartiment. Dans tous les cas, les Compartiments détiendront un montant croissant de liquidités et instruments liquides en amont de la Date d'entrée en vigueur. Une fois la liquidation lancée, les Compartiments ne seront plus en mesure de satisfaire à leurs objectifs d'investissement tels que détaillés dans le supplément du Compartiment correspondant et l'écart de suivi anticipé augmentera.

La tenue d'une assemblée des Actionnaires ou d'un quelconque vote en lien avec ces questions n'est pas nécessaire, et de ce fait aucune action de votre part n'est requise.

Il convient de noter que ces résiliations s'appliquent aux Compartiments cités uniquement et n'affectent pas les participations détenues dans tous autres compartiments de la Société.

Les investisseurs des Compartiments sont priés de consulter leurs conseillers fiscaux eu égard à l'incidence, le cas échéant, de la résiliation sur leur situation personnelle. Pour toute question, veuillez prendre contact avec l'équipe Ventes et Assistance des ETF SPDR, à l'adresse suivante [spdrseurope@ssga.com](mailto:spdrseurope@ssga.com) ou par téléphone au +44 (0)20 3395 6888. Vous pouvez également contacter votre représentant ETF SPDR local.

Nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments dévoués,



**Administrateur**

**SSGA SPDR ETFs Europe I plc**